

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Septembre 2023 à 20 H 00

Commune de FLESSELLES

Par suite d'une convocation en date du 30 Août 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de FLESSELLES se sont réunis en date du 08 Septembre 2023 à la Mairie à 20 heures, sous la présidence de Mr LOUETTE Jocelyn, Maire.

Membres présents : BONNARD Solange, CHERIFI Alice, DELECLUSE Nathalie, DUGAVE Estelle, HUL Sovankiri, LOUETTE Jocelyn, MARTINVAL Claude, MARSILLE Séverine, MOREL-AFIR Louisa, NOGENT Roland, PECOURT Isabelle, PERRET Eric, PHILIPPON Jeannine, ROZMIAREK Sylvie TOUPART Patrice, Conseillers municipaux et LEU Eric, conseiller municipal suppléant, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés : DUBREUCQ Ludovic, , Mr GUIBON Eric, MOREL Claude, , et SEGURA FARO Véronique

POUVOIRS :

Madame Véronique SEGURA FARO a donné pouvoir à Monsieur Claude MARTINVAL

Monsieur Eric GUIBON a donné pouvoir à Monsieur Roland NOGENT

Monsieur Claude MOREL a donné pouvoir à Madame MOREL AFIR Louisa

Monsieur Ludovic DUBREUCQ a donné pouvoir à Monsieur Jocelyn LOUETTE

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M. MARTINVAL Claude pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 24 Avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

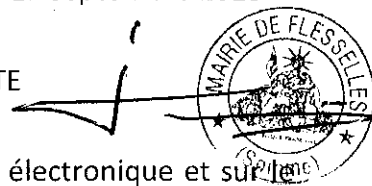
ORDRE DU JOUR :

- 1- Création d'un emploi permanent, (Adjoint Technique Territorial) : Délibération N° 26/2023 – Adopté à l'unanimité
- 2- Loyer pour occupation de locaux communaux (Auto-école COZETTE) – Délibération n° 27/2023 - Adopté à l'unanimité
- 3- Vente de terrain à la Société ATC (antenne Orange) : Délibération n° 28/2023 - Adopté à l'unanimité
- 4- Assujettissement des locaux vacants à la Taxe d'Habitation - Délibération n° 29/2023 – Adopté à l'unanimité
- 5- Refus de participation aux frais de travaux d'extension de réseau électrique et communication électronique pour le PC n° 080 316 21 P 039: Délibération n° 30/2023 - Adopté à l'unanimité

Fait à Flesselles, le 12 septembre 2023

Le Maire,

Jocelyn LOUETTE



Certifié exécutoire

Les délibérations sont consultables en Mairie, sur le tableau d'affichage électronique et sur le site de la commune